

Anne-Christine Trémon
Résumé de la thèse
Sous la direction de Jonathan Friedman

Résumé de la thèse
« Les Chinois en Polynésie Française
Configuration d'un champ des identifications »
Anne-Christine Trémon

Introduction

Ma thèse propose une perspective multi-générationnelle sur la minorité chinoise en Polynésie française. Formée au début du 20^{ème} siècle par des « *Huaqiao* », Chinois de la diaspora venus chercher fortune dans les îles polynésiennes, ce qu'on appelle aujourd'hui « la communauté chinoise » est composée de leurs descendants naturalisés français en 1973. Aussi la présence de l'appellation « Chinois » dans l'intitulé permet-il d'entrer d'emblée dans la problématique. Peut-on encore aujourd'hui user de ce terme ? J'ai fait le choix de le maintenir parce qu'il présente l'avantage d'être englobant et équivoque, permettant à ce double titre d'entrer dans les variations de son usage. Il ne s'agit pas de déterminer qui est « chinois » selon une définition préexistante de « la culture chinoise », mais de saisir les rapports différenciés qu'entretiennent à cette notion les personnes selon la manière dont elles se définissent actuellement comme « chinoises ». Aussi les réactions contrastées de mes interlocuteurs à l'annonce du sujet de mon étude, certains se vantant de leur « possession » de « la culture chinoise », d'autres en déplorant la « perte », ont-elles été intégrées à l'analyse, car elles sont un des éléments clés permettant de saisir la différenciation des identifications.

Parmi les études menées sur les Chinois de la diaspora, beaucoup ont été guidées par la recherche des facteurs de maintien des valeurs culturelles chinoises, indépendamment du contexte dans lequel se trouvaient insérées les communautés d'Outre-mer. Des travaux tels que ceux de Francis Hsu et Hendrick Serrie se fixent ainsi pour objectif de dégager à travers les variations d'une communauté à l'autre, « les dénominateurs culturels qui identifient, partout, la culture chinoise ». ¹ La présente étude se situe plutôt dans la lignée de celles qui ont placé l'accent sur les modifications de l'organisation sociale et familiale résultant de l'interaction avec la société d'accueil, mettant ainsi en lumière les facteurs de perpétuation des communautés chinoises en même temps que leurs changements internes. Bien que nous ne rejetions pas l'idée d'invariants, de traits communs à ces communautés constituées par immigration à partir d'un ensemble partageant une civilisation commune, l'objectif est donc l'inverse de celui de Hsu et Serrie : il s'agit, pour nous, d'envisager les Chinois de Polynésie comme ancrés depuis plusieurs générations dans une société locale, et d'observer comment certains des invariants culturels attribués à la civilisation chinoise peuvent expliquer la reproduction du groupe (en particulier la perpétuation des lignages), tout en repérant les variations dans le contexte de l'installation à l'Outre-mer (notamment la place des femmes dans les familles).

¹ Hsu, F. et H. Serrie (éds.), *The Overseas Chinese. Ethnicity in National Context*, University Press of America, 1998, p 1

Le second groupe nominal de l'intitulé permet de compléter la problématique : car l'oxymore « Polynésie française » pose une alternative : les Chinois devaient-ils devenir des Français alors que la Polynésie n'a jamais été totalement française, « française » n'étant qu'un qualificatif apposé à « Polynésie » ? Ou des Polynésiens alors que la société et la culture polynésienne ont été bouleversées par la colonisation à partir du 19^{ème} siècle puis l'avènement du Centre d'Expérimentations du Pacifique (CEP, installations nucléaires) en 1962 ? Cette thèse est construite suivant le principe que l'étude ethnologique d'un groupe particulier n'a de sens que si elle est menée au regard des rapports globaux dans lequel ce groupe se trouve pris : nous sommes amenés à reconstituer la structuration du champ des identifications dans la société polynésienne au sens large. Les citoyens français d'origine chinoise se voient désormais confrontés à l'alternative entre indépendance et maintien dans le giron français autour de laquelle se cristallise la vie politique polynésienne. Ils formulent leur identité non seulement en fonction de leur position au sein du groupe chinois, et en tant que membre du groupe chinois au sein de la société polynésienne, mais aussi en fonction des lignes de partage qui divisent cette société.

Première partie : la constitution de la communauté dans une société multiethnique

La reconstitution de l'implantation des Chinois, d'après les travaux historiques, les études sociologiques et les documents d'archives que nous avons consultés, compose la première partie de notre thèse. Beaucoup d'informations ont pu être vérifiées ou complétées par les témoignages contemporains de leurs descendants. Dans le premier chapitre, nous retraçons les phases successives de l'immigration et tentons de restituer l'histoire de la création des institutions chinoises. Cette approche chronologique sert dans le même temps à comprendre la structuration de la communauté, c'est-à-dire les types de rapports entretenus entre associations rivales ainsi que les critères d'adhésion à ses associations, de même que la nature des liens noués entre ses membres, relations économiques étroitement corrélées aux relations de parenté et d'alliance.

Le corps distinct qu'est la communauté chinoise se greffe néanmoins sur la société coloniale de l'époque pour en devenir un membre à part entière. C'est ce que nous montrons dans le second chapitre, en considérant tout d'abord les rapports économiques et sociaux propres à cette société, pour aboutir ensuite à une meilleure compréhension de la manière dont les Chinois se sont insérés dans ces rapports. Une logique de différenciation entre groupes ethniques entre ici en jeu, puisque chaque groupe – colons d'origine européenne ou américaine, Chinois, et Polynésiens – occupe une niche économique déterminée et a une sphère de vie qui lui est propre.

Le constat de la formation dans le contexte colonial d'une société pluriethnique est accentué dans le troisième chapitre, où nous observons l'arbitrage entre les groupes présents auquel s'est livré l'administration coloniale, et la politique différentielle en matière de nationalité et de citoyenneté menée par la métropole, les trois catégories ainsi distinguées – sujets, étrangers et citoyens – recoupant largement la logique des frontières entre groupes ethniques. Nous mettons ainsi en valeur la place paradoxale du groupe chinois, à la fois extérieure et centrale à la société polynésienne. D'outil indispensable dans l'équilibrage que recherche l'administration, celui-ci devient, après 1945, un enjeu dans le débat de société dépassant la problématique que sa seule présence soulève.

Deuxième partie : La perpétuation des lignages chinois en Polynésie

Après avoir exposé la constitution d'une communauté chinoise distincte assortie de la mise en place de groupes ethniques nettement différenciés, nous traitons dans le premier chapitre de la famille chinoise telle qu'elle s'est organisée dans la colonie polynésienne. Nous examinons dans un premier temps comment sa structure lui permet de s'adapter au contexte économique et politique. Puis nous montrons comment la logique patrilinéaire qui la soutient s'exprime à travers le *kasan* (culte des ancêtres) pratique qui réalise et symbolise la segmentation et la perpétuation des lignages.

Nous nous demandons ensuite comment ces lignages se sont perpétués malgré les intermariages avec des femmes polynésiennes et, pour cela, nous nous intéresserons à la place accordée à celles-ci, et plus largement, à la place des femmes dans les familles chinoises installées en Polynésie. Ce développement nous conduit à nous interroger sur le maintien de lignages polynésiens et chinois distincts malgré le taux élevé d' "unions mixtes". Nous abordons cette question de la séparation des lignages polynésiens et chinois à travers l'exemple de la situation "anémique" des enfants nés d'unions "illégitimes" entre un chinois et une polynésienne, qui nous permet par contraste de comprendre les logiques à l'œuvre dans la conservation de lignages distincts. Nous tentons de montrer que les pratiques qui relèvent de l'idéologie agnatique chinoise, celle qui revient à introduire les femmes « en fonction de leur capacité à engendrer des fils » et à réinsérer (tardivement) les fils métis dans la lignée, sont entravées par une autre logique, une « logique utérine », contredisant la « logique agnatique ». Cette contradiction permet de comprendre l'échec partiel de l'« absorption » des femmes et de la « réinsertion » des fils métis. C'est cette dialectique de l'exclusion-inclusion qui permettra de comprendre les identités métisses que formulent ces personnes.

Parce qu'elles ne parviennent pas à trouver une place cohérente au sein de la famille, elles n'exprimeront pas une adhésion totale au groupe chinois, auquel elles n'ont pas le sentiment d'appartenir « de plein droit ». C'est cette question que nous approfondissons dans le troisième chapitre, où nous nous demandons si malgré la tendance à la séparation des lignées, les logiques des liens propres aux groupes chinois et polynésiens peuvent entrer dans certains cas en conflit ou en conjonction. Cela notamment au travers de l'examen des revendications des femmes qui sont de plus en plus nombreuses à œuvrer au sein des associations « claniques » (les clans chinois se constituent depuis quelques années en associations loi 1901) alors même que les sinologues s'accordent à dire que les femmes, si elles jouent un rôle souvent central dans le culte domestique, consacré aux ancêtres les plus proches, sont exclues du culte clanique.

Troisième partie : Les identifications dans la société polynésienne contemporaine

Le premier chapitre est voué à la restructuration contemporaine de la communauté chinoise : d'une part, à travers une étude des enjeux de mémoire au sein de la communauté, afin de saisir les divisions existantes quant à la définition même conférée à « la communauté chinoise » ; d'autre part, à travers l'examen précis du changement du mode d'adhésion à la communauté. Les enjeux de mémoire sont posés, premièrement, par le culte de Chim Soo Kung, martyr (guillotiné) des premiers temps de la communauté chinoise. Malemort introduit dans le temple chinois par les Francs-maçons, il est loin de faire l'unanimité parmi les Chinois de Tahiti. Mais le sujet qui divise sans doute le plus la communauté chinoise depuis plusieurs décennies est le destin du terrain de l'ancien consulat chinois. Celui-ci prend d'autant plus d'importance actuellement dans un contexte où la République Populaire de Chine s'intéresse de nouveau aux Chinois d'Outre-mer. Les membres de la communauté se divisent ainsi entre ceux qui ne comprennent pas pourquoi la R.P.C. s'approprierait ce terrain que leurs pères ont

acheté, et pour qui cette terre est polynésienne, et ceux qui reprennent à leur compte les termes posés par le gouvernement de Pékin. Par ailleurs, s'est produite une transformation des critères d'appartenances aux associations représentant la communauté chinoise. Le passage d'une appartenance « automatique » à la communauté chinoise de par les liens du sang à une appartenance « volontaire » rend compte de l'apparition des affirmations identitaires. Or ces dernières ne sont le fait que d'une minorité parmi les personnes d'origine chinoise. Ce que recouvre le terme « communauté », pour ceux qui l'emploient, a changé : il s'agit désormais davantage d'une affirmation individuelle de son identité chinoise, et de la participation volontaire aux activités de la communauté, que d'une affiliation par les liens de parenté. C'est pourquoi nous terminons ce chapitre par une présentation des manifestations culturelles chinoises, souvent qualifiées de « renouveau culturel chinois », et qui semble davantage correspondre à l'émergence d'une « ethnicité symbolique ».

Le second chapitre est consacré à l'inscription des frontières entre groupes ethniques dans la sphère publique polynésienne. Après avoir introduit les éléments conditionnant le maintien des frontières depuis l'acquisition de la citoyenneté française par les Chinois (1973), nous montrons comment leur inscription dans la sphère publique s'effectue par l'intermédiaire de partis politiques chinois défendant des intérêts qu'ils présentent sous un aspect « ethnique ». La présentation des partis est l'occasion d'accentuer encore le constat d'une division interne de la communauté chinoise, puisqu'au fil du temps se sont opposés deux types de partis, les uns mettant l'accent sur l'adhésion des Chinois aux « valeurs françaises », les autres insistant sur l'intégration des chinois à la société polynésienne. Cette différence se cristallise aussi sur la question de la défense des intérêts de la communauté chinoise. Prise dans l'ensemble, cette « ethnicisation » de leurs partis par des représentants de la communauté interagit avec la politique délibérément pluriethnique menée par les dirigeants du Territoire, qui vont jusqu'à établir, au grand dam du Quai d'Orsay, des relations diplomatiques avec la République Populaire de Chine. Afin de poser les jalons de l'analyse d'un champ des identités, nous complétons ce chapitre en montrant que si tant les autonomistes que les indépendantistes ont une telle vision pluriethnique de la Polynésie, l'accent est mis, par les premiers, sur une conception englobante de la future citoyenneté polynésienne qui se constituerait dans le cadre de la République française, et par les seconds, sur une conception restreinte, définie dans les termes de l'autochtonie, de la citoyenneté ma'ohi instaurée en cas d'indépendance.

Nous nous efforçons enfin de reprendre tous les éléments posés jusqu'ici afin de dégager les facteurs menant à une différenciation des identités parmi les personnes d'origine chinoise. Nous prenons appui sur l'idée sous-jacente que les milieux de socialisation et les rapports socio-économiques sont localisables dans différents espaces géographiques et politiques: les îles par opposition à l'agglomération urbaine sur Tahiti, le Territoire polynésien par opposition à la métropole. Nous nous attachons à montrer qu'en fonction de l'espace où les personnes que nous avons rencontrées ont été socialisées et dans lesquelles s'inscrivent les rapports socio-économiques qu'elles entretiennent, ces personnes formulent des identités très différentes. Ce qui nous intéresse est la façon dont ces personnes formulent leurs identités et leurs appartenances, plutôt que de tenter de saisir leur « véritable identité ». Celles-ci peuvent être situées entre deux pôles que nous avons qualifiés de « local » et de « cosmopolite ». Nous justifions l'utilisation de ces termes en restituant la manière dont les personnes interrogées définissent elles-mêmes leur identité.

Conclusion : un champ des identifications

L'identification est ainsi le résultat, tout à la fois, des lignes de partage identitaires instaurées par les rapports globaux entre la Métropole et la colonie, les rapports sociaux au sein de la société coloniale, et les positionnements subjectifs des individus. Nous sommes ainsi amenés, en conclusion, à reconstituer la structuration du champ des identifications dans la société polynésienne au sens large. Car les personnes d'origine chinoise s'identifient désormais non seulement en fonction de leur position au sein du groupe chinois, et en tant que membre du groupe chinois au sein de la société polynésienne, mais aussi en fonction des lignes de partage qui divisent cette société : nous visons à montrer comment l'identification en tant que membre – ou pas - du groupe chinois contribue à structurer le champ des identifications de la société polynésienne dans son ensemble, en même temps que la structuration des identités au sein de ce groupe suit la logique auquel obéissent les processus d'identifications dans l'ensemble de la société.

La question de l'identification revêt ici une dimension universelle, au-delà des particularités chinoises et polynésiennes. Le champ des identifications que nous dégagerons est un champ de lutte tel que Bourdieu en a proposé l'analyse. Toutefois, la manière dont nous envisagerons le champ des identifications diffère de celle proposée par Bourdieu dans la mesure où nous intégrerons les conceptions culturelles de la personne aux représentations engagées dans les luttes identitaires. Mais si la dimension culturelle de l'identité est prise en compte, c'est pour mieux interroger le processus proprement humain de l'identification, sujet oscillant perpétuellement entre l'en-soi et le pour-soi, entre identité vécue et identité voulue, entre essentialisation et recréation identitaire.

PLAN :

LA CONSTITUTION DE LA COMMUNAUTE CHINOISE DANS UNE SOCIETE MULTIETHNIQUE**ERREUR !**
SIGNET NON DEFINI.

CHAPITRE 1 IMMIGRATION ET STRUCTURATION DE LA COMMUNAUTE CHINOISE**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

1- <i>Facteurs de l'immigration chinoise</i>	4
1. Le potentiel migratoire chinois. Hakka et Punti.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Le développement des colonies. La situation dans les E.F.O.....	8
2- <i>La structuration de la communauté</i>	16
1. Vagues successives et stabilisation de l'immigration	16
2. Les lignes de division	26
3- <i>Les relations intra-communautaires</i>	42
1. Relations économiques.....	42
2. Fonctionnement de la communauté.....	46
CHAPITRE 2 LA MISE EN PLACE D'UNE SOCIETE MULTI-ETHNIQUE	55
1- <i>Les clivages de la société coloniale</i>	56
1. L'élite coloniale.....	56
2. Les colons, « Demis » en devenir.....	58
3. Les relations entre « colons » et « indigènes »	62
2- <i>Introduction des Chinois : organisation des groupes ethniques</i>	67
1. Insertion et concurrence	67
2. La délimitation des frontières entre groupes ethniques chinois et polynésien	71
3. Appellations et classification.....	79
3- <i>Le passage d'un groupe à l'autre</i>	82
1. La spéculation des femmes polynésiennes.....	82
2. Les barrières mises en place par les Chinois	88
CHAPITRE 3 LA RECONFIGURATION DU CHAMP POLITIQUE	97
1- <i>L'arbitrage administratif ; fixation des groupes ethniques</i>	98
1. La politique du laisser-faire ; l'exemple de l'immigration.....	98
2. Classification de la population par l'administration.....	102
3. L'importance centrale des Chinois dans l'arbitrage administratif.....	105
4. Les mesures restrictives.....	108
2- <i>Quelle assimilation dans une société coloniale pluri-ethnique ?</i>	114
1. L'absence d'assimilation; sujets, étrangers et citoyens	114
2. Les Colons et « la question chinoise »	118
3- <i>La nouvelle configuration des années soixante</i>	127
1. La volonté de naturalisation	127
2. L'opposition des autonomistes.....	131
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	135
TRANSITION :TRADUCTION DES PATRONYMES, « MUTATION » DE LA NOMENCLATURE	138

LA PERPETUATION DES LIGNAGES CHINOIS..... **1**

CHAPITRE 1. LA STRUCTURE ET LE DEPLOIEMENT DES FAMILLES CHINOISES	3
1. <i>L'adaptabilité de la structure familiale</i>	3
1. Le cycle développemental de la famille	3
2. L'adaptation à diverses variables	5
3. Structure et dispersion d'une famille type.....	12
2. <i>Le kasan : formation des lignages, renouveau du clan ?</i>	20
1. Les principes du culte des ancêtres	23
2. La structuration du lignage à travers le «kasu kasan».....	27
3. Le Kasan patronymique « ka tai tchong san »	38
CHAPITRE 2 LA SEPARATION DES LIGNEES: LA PLACE DES FEMMES POLYNESIENNES.....	49

ET DES ENFANTS METIS DANS LES FAMILLES CHINOISES	56
1. <i>Les modalités de l'échange</i>	57
1. L'intégration croissante du groupe chinois	58
2. Les deux types d'échange.....	66
2. <i>Les femmes dans les familles chinoises</i>	67
L'introduction des femmes polynésiennes dans les familles chinoises	70
1. La place des femmes dans les familles chinoises	70
Les biens féminins	74
« Famille utérine » et « logique utérine »	74
2. Des « lignées utérines » ?	82
Les liens de réciprocité entre femmes	86
Logique utérine et logique agnatique : la place des femmes polynésiennes.....	86
2. <i>Le maintien de lignées distinctes:</i>	
<i>le cas des enfants métis nés d'unions « illégitimes »</i>	92
1. L'adoption en Océanie et en Chine	94
2. Exclusion des filles ?.....	96
3. « Réintégration » des fils dans le lignage chinois ?.....	101
3. <i>Adoption, échange et appartenance aux groupes ethniques</i>	109
CHAPITRE 3. METISSAGE ET FRONTIERES	118
ENTRE GROUPES ETHNIQUES	118
1. <i>Le dilemme d'un commerçant métis</i>	129
1. La trajectoire d'Oreore	130
2. Complexe d'Œdipe et dialectique	141
2. <i>L'entrecroisement des liens « chinois » et « polynésiens »</i>	158
1. La présence des femmes au sein du clan	158
2. « Lutte pour l'appropriation »	164
<u>LES IDENTIFICATIONS DANS LA SOCIETE POLYNESIENNE CONTEMPORAINE</u>	<u>1</u>
CHAPITRE 1. LA RESTRUCTURATION CONTEMPORAINE	2
DE LA COMMUNAUTE CHINOISE	2
1- <i>Les (nouvelles) divisions au sein de la communauté</i>	2
1. Le temple et ses divinités	8
2. Chim Soo Kung.....	19
3. Le terrain consulaire	26
2. <i>Transformation des associations et « ethnicité symbolique »</i>	26
1- Les modifications à l'intérieur du champ associatif	29
2- Renouveau culturel chinois ou émergence d'une ethnicité symbolique ?	35
CHAPITRE 2 L'INSCRIPTION DES FRONTIERES INTERETHNIQUES DANS LA SPHERE PUBLIQUE	35
1. Stéréotypes et stigmaté.....	35
Concentration de la deuxième génération dans le secteur privé commercial.....	36
Stigmaté	39
2. Autonomisation du Territoire et formation des partis chinois.....	42
3. Voyage à Pékin et dénomination du Territoire : l'ethnicité en politique	49
Les ambitions diplomatiques du Territoire	54
L'enjeu des statistiques et l'avenir du Territoire.....	66
CHAPITRE 3. LA DIFFERENCIATION DES MODES D'IDENTIFICATION	67
1. <i>Formulations des identités et frontières entre groupes ethniques</i>	68
Adoption des codes et des valeurs de l'autre groupe	68
Intériorisations des frontières ethniques.....	69
"Valeurs chinoises" et renversement de stigmaté.....	71
2. <i>Localisation et cosmopolitisation</i>	74
1- Différents milieux de socialisation	75
2- La participation à divers niveaux des relations sociales	80
3. <i>Cosmopolitisme et configuration triangulaire</i>	87
1- Cosmopolitisme et « auto-orientalisation ».....	87

2- Le cosmopolitisme dans la configuration triangulaire métropole française -Territoire polynésien – communauté chinoise.....	89
---	----